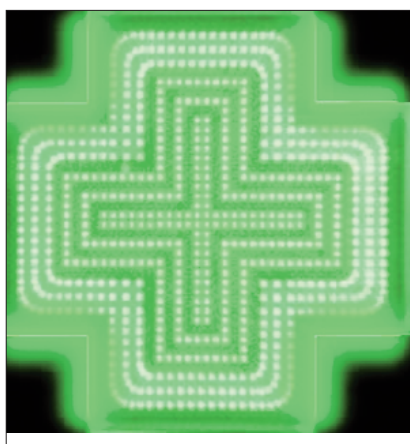


# POURQUOI RÉFORMER LES ÉTUDES PHARMACEUTIQUES ?

PRÉSENTATION DU PROJET PAR LE PROFESSEUR YAHIA CHERRAH  
AU COURS DES 17<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES PHARMACEUTIQUES DU CEP\*



L'expérience acquise depuis 1987, date de la création de la section pharmaceutique préparant au diplôme de docteur en pharmacie, a permis de mieux cerner les éléments entrant dans la formation du pharmacien adaptée aux réalités sociales, culturelles et économiques de notre pays. L'analyse jointe à l'expérience de ces dernières années d'enseignement permet d'envisager sereinement l'amélioration tant sur le plan de la forme que du contenu du cursus des études pharmaceutiques.

Dans l'état actuel, le cursus des études pharmaceutiques débute par un premier cycle enseigné dans les facultés de sciences après obtention du DEUG, sélection et concours, ce qui présente un certain nombre d'inconvénients, à savoir :

## Pourquoi ?

- L'intervention de deux institutions (facultés des sciences et faculté de médecine et de pharmacie) dans la formation du docteur en pharmacie. D'ores et déjà, nous constatons que l'unité de lieu de for-

mation fait défaut ;

- De plus, ce mode de recrutement ne semble pas satisfaire les attentes des facultés de sciences puisqu'il les prive de leurs meilleurs éléments ;
- Il faut relever que l'enseignement du DEUG n'est pas toujours en adéquation avec les objectifs de formation du pharmacien. La géologie est enseignée dans le 1er cycle des facultés de sciences à raison d'un nombre d'heures pesant, programme qui n'est nullement indispensable à la formation du pharmacien moderne. De même, les mathématiques, la cinématique de pointe et le calcul vectoriel ont une enveloppe horaire hypertrophiée par rapport aux connaissances indispensables pour l'exercice de la profession pharmaceutique ;
- Par ailleurs, il faut noter que les disciplines enseignées au DEUG ne présentent pas toujours une orientation pharmaceutique. À titre d'exemple, la physique serait remplacée par la biophysique, la chimie organique devrait être réorientée vers la chimie thérapeutique, et bien d'autres exemples encore ;

\*17<sup>èmes</sup> journées pharmaceutiques du Conseil des Étudiants en Pharmacie (CEP) Rabat - 13 et 14 Avril 2011.  
Thème : "L'enseignement de la pharmacie au Maroc : apports et horizons"

## Quel intérêt ?

Le projet de réforme des études prévoit l'obtention du diplôme après six années d'études :

- Un 1<sup>er</sup> cycle de deux années
  - Un 2<sup>e</sup> cycle de deux années
  - Un internat obligatoire comportant :
    - \* Une 5<sup>e</sup> année hospitalo-universitaire
    - \* Une 6<sup>e</sup> année à orientation professionnelle suivie après habilitation de la soutenance d'une thèse.
- L'enseignement est dispensé sous forme de modules et par semestre.

De même, ce projet aura pour avantage de former des pharmaciens capables de participer, en tant que responsables scientifiques d'une profession de santé, au progrès de leur discipline au sein des institutions de formation nationales, à l'amélioration sanitaire de la population du pays ainsi qu'au développement de la qualité de l'enseignement et la recherche. Cela, tout en étant adapté à l'évolution de l'environnement social et économique dans lequel ils exercent leurs activités.

Ce projet a également la caractéristique de représenter une synthèse des cursus d'études pharmaceutiques dispensés à travers un grand nombre de facultés de pharmacie de par le monde, particulièrement des pays anglo-saxons et européens. Cette vision globalisante s'inscrit dans le cadre de la mondialisation de la profession.

Ce projet de réforme est aussi caractérisé par :

- Un recrutement précoce, à partir du baccalauréat scientifique par un mode de sélection sur dossier et concours, à l'instar de ce qui se fait en médecine (même faculté, même régime d'admission pour les deux sections médicale et pharmaceutique) ;
- Un enseignement pertinent, plus adapté à la formation du pharmacien par adjonction de modules d'enseignement spécifique répondant aux objectifs institutionnels de la faculté (ex : soins pharmaceutiques, urgentologie et secourisme, homéopathie, médicaments vétérinaires, etc.) ;
- Un avantage indéniable, résultant d'un tronc commun partiel avec les études du premier cycle des études médicales. En effet, les disciplines de biophysique, de biologie cellulaire, de biochimie structurale, de biochimie métabolique, etc. seront communes aux deux sections ;
- Une utilisation optimisée des potentialités, par l'exploitation rationnelle de l'existant au sein de la faculté en matière de ressources humaines, locaux d'enseignement et matériel didactique et pédago-

gique ;

- Une évaluation basée sur une conception nouvelle des critères et établie en conformité avec les objectifs de l'enseignement dispensé, tenant compte de la nature des cours et des spécialités de formation concrète davantage orientée vers les travaux pratiques et les manipulations de laboratoire ;
- Une orientation plus avancée dans le domaine de l'étude du médicament, menant à la maîtrise des différentes étapes de fabrication et de contrôle y afférentes ;
- Un projet de réforme reconstruit permettant d'envisager pour le pharmacien un rôle de conseiller et d'éducateur sanitaire particulièrement important dans l'exercice de la profession. Le futur pharmacien sera mis en contact avec les réalités socio-économiques de notre pays, complétant ainsi ses connaissances scientifiques et académiques.

## Conclusion

À la fin des études universitaires, le pharmacien doit exercer son métier avec déontologie, selon les lois en vigueur et être capable de :

- Identifier les données psycho-socioculturelles et économiques qui influent sur la santé de la population ;
- Identifier les aspects positifs et négatifs de la médecine et des pratiques traditionnelles et en intégrer les aspects positifs ;
- Planifier, mettre en œuvre, diriger, maîtriser les activités d'un service (pharmacie d'hôpital, laboratoire d'analyses, officine) en tenant compte des besoins identifiés ;
- Participer activement à la conception, la fabrication, le contrôle de la qualité du médicament, en assurer la distribution et en suivre les effets ;
- S'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire et coopérer avec les responsables des autres secteurs engagés dans le développement de la santé, en particulier dans la prévention des maladies ;
- Inciter les membres de la collectivité à améliorer leur état de santé et leurs conditions de vie (hygiène, nutrition, planification familiale) ;
- S'orienter vers une spécialisation : recherche, enseignement, industrie, biologie et pharmacie hospitalière ;
- Maintenir, développer, évaluer périodiquement ses connaissances et compétences.